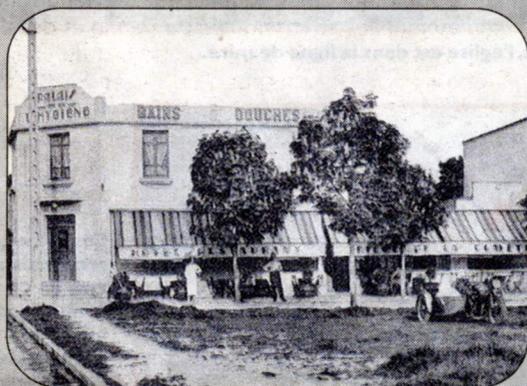


## Retour en images



L'église Saint-Laurent, revue et corrigée par l'Empereur selon un modèle suisse (vraisemblablement Constance).



Des bains-douches, fort prisés, ne subsiste que le bâtiment. Dans un autre registre, les maisons closes de la ville particulièrement fréquentées. Les hommes venaient y « mourmelonner »...



Le premier vol de ville à ville permit à Henri Farman de rallier Reims depuis Livry-Louvercy. L'exploit, accompli le 30 novembre 1908, en surprit plus d'un sur le « Camp ».

## La création du « Camp »

Février 1856. Sur la volonté de Napoléon III, le ministre de la Guerre charge le général Rogner et le colonel Castelnau de procéder à des investigations en vue de créer un camp militaire.

Ce, « dans un rayon de 30 à 40 lieues autour de Paris, dans un pays où la terre ne serait pas d'un grand produit, et sur un terrain assez vaste pour qu'un corps d'armée puisse y être campé et y manœuvrer librement, sans qu'il en résulte des indemnités considérables à payer ».

La région retient l'attention, autant pour ses vastes espaces peu accidentés et peu fertiles que pour sa position stratégique. Dans l'éventualité d'une guerre avec l'Allemagne, elle peut permettre d'y rassembler 100 000 hommes sans donner l'éveil.

Le choix de l'Empereur se porte donc sur le terrain compris entre la Suippe, la Vesle, le

ruisseau le Cheneu et la route de Nervers à Sedan.

Ce qui ne va pas sans soulever de nombreuses querelles de clochers, de la part de Châlons notamment qui revendique l'implantation du camp sur son territoire.

Elle se contente, à défaut, de lui donner son nom : la dénomination « Camp de Châlons » l'emporte ainsi sur celles de « Camp Napoléon » et « Camp impérial ».

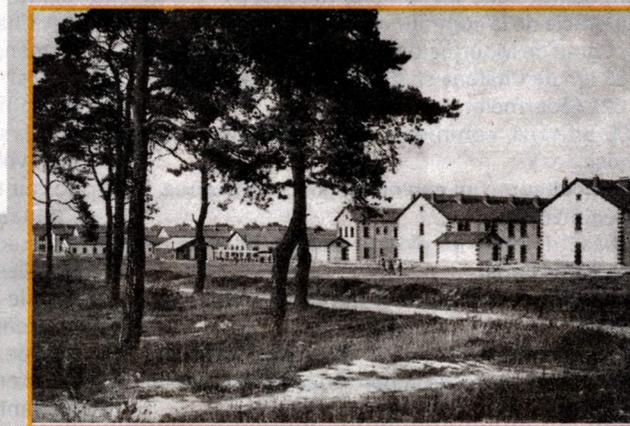
Il faudra attendre le 28 janvier 1935 pour que l'unique dénomination « Camp de Mourmelon » soit définitivement adoptée. Le périmètre des terres à acquérir par l'Etat est quant à lui défini en septembre 1856. La superficie des terrains expropriés, selon le projet initial, est estimée à environ 12 000 hectares, le nombre de parcelles de 16 000 à 17 000, et celui des propriétaires de 1 600 à 1 700 (d'après une lettre du préfet datant du 9 février 1857)

Pour les informations et illustrations transmises, nos remerciements à Raymond Nominé, Guy Gougelet et Jean-Pierre Caspar, ces deux derniers membres de l'association « La Peuplée ».

Après l'exposition « Mourmelon d'hier à aujourd'hui », ils projettent d'en mettre une nouvelle sur pied portant cette fois sur les villages de la Mourmelonnie.



La rue Gouraud, prise d'assaut par les soldats qui s'engouffraient dans ses cafés. Il y en aurait eu jusqu'à 100 !



Le camp « dans le temps ». Du copié-collé...



Des chantiers de taille. Forcément...

### Etat des lieux

Le « Camp de Mourmelon » s'étend actuellement sur 18 000 ha. Ce qui en fait le 2<sup>e</sup> de France en superficie après Canjuers, dans le Var.

Outre le groupement de soutien de la base défense (GSBDD) en cours de développement, il englobe quatre régiments : le 8<sup>e</sup> régiment du matériel (RMAT), le 501<sup>e</sup> régiment de chars de combat (RCC), le centre d'entraînement des brigades (CEB) et l'établissement spécialisé du commandement des armées (ESCA).

Plus de 2 000 hommes (et femmes) y sont affectés, le plus gros des troupes évoluant au 8<sup>e</sup> RMAT.

Créé en 1985 à Verdun, ce régiment a été dissout en 1990... puis recréé à Mourmelon en 1999. Ce, dans le cadre de la professionnalisation de l'armée de terre et pour faire face à des besoins opérationnels nouveaux.

Sa mission : la maintenance, dans un régiment de professionnels. Une mission de soutien qui se décline à travers les domaines de la mobilité terrestre (maintien en condition des véhicules à roues ou chenillés, du génie, des groupes électrogènes) ; de l'approvisionnement en rechanges et en matériels complets ; de l'électronique et de l'armement (maintien en condition des matériels de transmission, radars, nucléaires bactériologiques et chimiques, incendie).